

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Poitiers, le 20 août 2023

Passage du « convoi de l'eau » dans le département de la Vienne : étape du lundi 21 août entre Coussay-les-Bois et Dolus-le-sec (37)

Le « convoi de l'eau », organisé par les organisations « Bassines non merci », « la Confédération paysanne » et « les Soulèvements de la Terre », a organisé une troisième étape de son convoi entre les communes de Migné-Auxances et de Coussay-les-Bois ce dimanche 20 août.

Malgré l'absence de déclaration de cette manifestation et de son itinéraire, les services de l'État et du Conseil départemental se sont mobilisés dans un temps très restreint afin de sécuriser un cortège dont la participation s'est élevée à 17 tracteurs et 539 cyclistes. Les décisions des organisateurs de changer d'itinéraire à plusieurs reprises au cours du trajet ont généré d'importantes perturbations routières.

Dimanche 20 août à 13h30 un groupe d'une quarantaine d'individus, dont certains masqués, a envahi le terrain de golf de Beaumont-Saint-Cyr, en cisillant le grillage et dégradant un green et un système d'irrigation. Les tags et dégradations font mention de « Convoi de l'eau », « 100 jours pour les sécher » et du logo des Soulèvements de la Terre. L'opération de dégradation éclair a été dispersée par les gendarmes. Aucune interpellation n'a été réalisée au cœur de la foule, mais certains auteurs ont été identifiés avec l'appui d'un drone. Des plaintes ont été déposées et une enquête a été ouverte et confiée à la sûreté départementale de Poitiers.

Une quatrième étape du Convoi de l'Eau devrait se dérouler demain matin au départ de Coussay-les-Bois pour rejoindre Dolus-le-sec en Indre-et-Loire (37) en fin d'après-midi.

Contact presse
Cabinet du préfet
Bureau de la représentation de l'État et
de la communication interministérielle

Mél : pref-communication@vienne.gouv.fr



7, place Aristide Briand
86000 Poitiers



PRÉFET DE LA VIENNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Perturbations de la circulation routière le lundi 21 août

Aucun itinéraire n'ayant été transmis par les organisateurs, les services de l'État et le Conseil départemental de la Vienne se coordonnent pour garantir la fluidité de la circulation sur les axes départementaux.

La préfecture invite les automobilistes à éviter les secteurs routiers entre les communes de Coussay-les-Bois, Lésigny et Descartes (37) (D16 et D5).

La préfecture invite les automobilistes à éviter les secteurs concernés par le passage de la manifestation et à respecter les déviations qui seront mises en place.

Itinéraires recommandés

Pour rejoindre l'Indre-et-Loire (37) : privilégier une sortie du département par la Roche-Posay en direction de Loches (37) et de Châteauroux (37)

Le Préfet remercie les forces de sécurité et de secours mobilisées, ainsi que la direction des routes du Département de la Vienne, fortement impliquées depuis trois jours pour assurer la fluidité de la circulation.

Contact presse

Cabinet du préfet

Bureau de la représentation de l'État et
de la communication interministérielle

Mél : pref-communication@vienne.gouv.fr



7, place Aristide Briand

86000 Poitiers